

COMPTE RENDU DU COMITE DES PARTIES PRENANTES

16 Mai 2024

L'an deux mille vingt quatre
Le 16 mai à 10 heures,

Les membres du comité des parties prenantes se sont virtuellement réunis via Microsoft Teams et certains sont présents dans les locaux de l'association.

Les participants

Représentants des différents collèges

Représentants des producteurs de produits pyrotechniques

- 🌀 Paul ASQUIER – représentant ouest sécurité marine _ Trésorier PYRéO
- 🌀 Philippe GERARD - représentant SEIMI _ Président PYRéO
- 🌀 Nicolas BREANT – représentant SURVITEC_ membre PYRéO

Représentants des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets

- 🌀 Isabelle VEDIE – FEDEREC
- 🌀 Leonard NEUVILLE - FEDEREC
- 🌀 Margot VINAND – FNADE

Représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements

- 🌀 Philippine DUBOIS – CNR
- 🌀 André LEGER - AMORCE

Représentants des associations environnementale ou de consommateur

- 🌀 Pas de représentant pour ce collège.

Personnes qualifiées

Représentant des distributeurs de produits pyrotechniques

- 🌀 Stephan SERRA – Directeur USHIP

Représentante PYRéO

- 🌀 Jennifer CORNET – Déléguée Générale PYRéO

Excusés

- 🌀 Michael AMOROS – Directeur Accastillage Diffusion
- 🌀 Xavier DELVART – Censeur d'état

Rappel réalisé auprès des participants avant le démarrage de la réunion :

🌀 Les membres du comité des parties prenantes s'interdisent impérativement, au cours des réunions du comité, d'échanger des informations, d'avoir des discussions, de tenir des propos, d'aborder des sujets, a fortiori de parvenir à des accords tacites ou express de nature à porter atteinte à la libre concurrence entre leurs entreprises.

Déroulé de la réunion

L'ordre du jour :

- 🌀 Bilan 2023 : éléments principaux qui vont être repris dans le rapport annuel
- 🌀 Communication
- 🌀 Calendrier 2024 PYRÉO :
 - Auto-contrôle
 - Prochains marchés
 - Avancement outre-mer
- 🌀 Questions diverses.

Lors de la réunion un support Powerpoint a été utilisé (cf. annexe).

Bilan 2023

Mises en marché

Nombre d'unités mises en marché par an

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
FAM	226 998	224 525	217 279	240 902	213 822	201 582	208 387	239 293	246 776
FUM	18 157	16 320	18 760	17 037	14 321	11 296	13 180	15 917	21 470
FUS	35 818	31 845	33 278	30 117	30 221	25 316	28 342	35 293	53 714
	280 973	272 690	269 317	288 056	258 364	238 194	249 909	290 503	321 960

Poids estimé des produits mis en marché par an

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
FAM (0,22 kg/unité)	49 940	49 396	47 801	52 998	47 041	44 348	45 845	52 644	54 291
FUM (0,4 kg/unité)	7 263	6 528	7 504	6 815	5 728	4 518	5 272	6 367	8 588
FUS (0,35 kg/unité)	12 536	11 146	11 647	10 541	10 577	8 861	9 920	12 353	18 800
	69 739	67 070	66 952	70 354	63 347	57 727	61 037	71 364	81 679

Taux de collecte

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 *	2023 **
Collectes (en kg)	16 290	18 974	23 850	23 346	25 286	28 222	39 922	41 589
Mises en marché (en kg)	67 070	66 952	70 354	63 347	57 727	61 037	71 364	81 679
Taux de collecte N	24,3%	28,3%	33,9%	36,9%	43,8%	46,2%	55,9%	50,9%
Taux de collecte N-3				34,9%	37,8%	40,1%	63,1%*	72%*

*Evolutions 2022

- Collecte sans obligation d'achat
- Intégration des professionnels

** Evolution 2023

- Intégration de l'ensemble des stations de révision des radeaux de survie professionnels dans les mises en marché.

Les taux de collecte N et N-3 doivent être pris avec attention.

Taux de collecte N : Une forte évolution observée en 2023 des mises en marché, liée à l'intégration des stations de révision de radeaux de survie. Alors que les reprises sur ces lieux ont un léger décalage dans le temps (quelques mois).

Taux de collecte N-3 : Ce taux n'est pas révélateur d'une réalité actuellement, il y a trois ans les quantités mises en marché enregistrées ne concernaient que les produits des plaisanciers, alors que la collecte 2023 prend en charge les produits des plaisanciers et des professionnels y compris les stations de révision de radeaux de survie.

L'origine des collectes :

Les produits sont en très grande majorité collectés auprès des magasins d'accastillage, à plus de 95%.

On observe une légère baisse des collectes en Bretagne et en Cote ouest sans pouvoir à ce jour avoir l'explication.

La question qui se pose est de savoir si ceci est lié au fait que les collectes ont permis les années précédentes de résorber l'ensemble des stocks et que les produits désormais collectés correspondent uniquement aux produits dans le cadre de remplacement des produits périmés.

Stephane SERRA précise qu'il y a eu une nette baisse de l'usage l'an dernier, observée dans tous les domaines, il est donc probable que certains usagers préfèrent conserver, ou ne pas remplacer immédiatement les produits en fin de vie.

Nicolas BREANT demande s'il est possible de faire la distinction sur ce qui est issu du professionnel et de la plaisance dans l'évolution des mises en marché notamment pour permettre de voir quel est la courbe suivie par les ventes de produits plaisanciers en 2023. Jennifer CORNET précise que les déclarations sont réalisées sans distinctions d'usage et qu'il n'est pas possible à ce jour de disposer de ces informations.

Vote

Les membres du CPP n'ajoutent pas d'autres éléments à ceux présentés et n'émettent pas de réserves particulières sur ce bilan 2023.

Communication

Bilan 2023

Un bilan des différentes opérations réalisées en 2023 est présenté auprès des membres du CPP.

La communication auprès des usagers est réalisée via :

- 🌀 les adhérents et revendeurs – Catalogues et sites internet
- 🌀 le bloc marine

Les supports de communication utilisés :

- 🌀 Réseaux sociaux : Facebook / LinkedIn PYRÉO
- 🌀 Création de trois vidéos motiondesign
- 🌀 Campagne inter filière « Info-tri »

Les communications réalisées :

- 🌀 Echange avec Ecogestes méditerranée et envoi des flyers
- 🌀 Communiqués de presse : outre mer / lancement des vidéos
- 🌀 Bâches / kakemono / flammes pour les salons
 - Grand pavois
 - 1000 sabords
- 🌀 Speed meeting avec les collectivités sur Bordeaux
- 🌀 Envoi d'un courrier aux collectivités du littoral et aux ports pour rappeler l'existence de PYRÉO et les divers supports susceptibles d'être mis à leur disposition.

Communication auprès des collectivités - Bilan 2023

Pour les différentes opérations de communication à destination des collectivités c'est un montant total de l'ordre de 8 000€ qui a été utilisé par PYRÉO.

⇒ Point qui sera évoqué dans le paragraphe lié à l'audit de l'éco-organisme (à suivre).

Projet 2024

Conformément à l'article D. 541-92 du Code de l'Environnement, PYRÉO demande l'avis du CPP sur le projet de plan de communication pour cette année 2024, présenté ci-après :

Afin de poursuivre les actions débutées en 2023, PYRÉO prévoit :

- 🌀 Réseaux sociaux : Facebook / LinkedIn PYRÉO
- 🌀 Présence sur les sites internet des MsM
- 🌀 Présence dans les « catalogues des distributeurs » notamment AD / USHIP / Bigship
- 🌀 Evolution des 3 vidéos motion-design – Capsules pour réseaux sociaux (plus courtes)
- 🌀 Campagne inter filière « Info-tri »
- 🌀 Evolution du site internet
- 🌀 Echange avec Ecogestes
- 🌀 Salons

- Multicoques
- Grand pavois
- 1000 sabords
- 🌀 Speed meeting – rencontre des collectivités bretonnes (Vannes)
- 🌀 Newsletter Cercle National du recyclage
- 🌀 Echange avec Amorce
- 🌀 Echange avec AMF (Association des Maires de France) / ANEL (Association Nationale des Elus des Littoraux)
- 🌀 Envoi information auprès des régions (cadre PRPGD)
- 🌀 Envoi information auprès des associations des ports (UPACA / APPA/ APPB/...)
- 🌀 kakemono – fournir aux salons qui réalisent un pôle « environnement » + envoi de flyers – développer plus l'information autour de la mise à disposition possible
- 🌀 Diffusion du support destiné aux commerciaux via RDV avec les équipes des adhérents
- 🌀 Information des magasins :
 - Envoi d'un calendrier annuel des dates de clôture des enregistrements
 - Rappel régulièrement les modalités de collecte
 - Rappel de l'obligation de vérification de la présence des supports de communication dans les magasins (vitrophanie, ..) auprès des prestataires de collecte

Suite à la réalisation du bilan des collectes 2023 et un résultat observé inférieur à celui attendu, le bureau de PYRÉO a souhaité qu'une opération de communication d'envergure soit réalisée. Le plan de communication est donc renforcé des éléments suivants (par vote réalisé lors du conseil d'administration du mois d'avril 2024).

- 🌀 Spot radio France Bleu
 - 7spots / jour pendant 5 jours => 720 spots de 25s – fin Mai
- 🌀 2 parutions dans Voiles et voiliers (17 Mai / 16 septembre)
- 🌀 Hors- serie Voile magazine - Equipement 2024
- 🌀 2 parutions Voile Magazine (17 Mai / 16 septembre)
- 🌀 2 parutions Moteur Boat (17 Mai / 16 septembre)
- 🌀 Habillage 1 mois bateaux.com - juin

⇒ Cette opération vient doubler le budget communication initialement prévu.

Leonard NEUVILLE demande qu'il soit porté une attention particulière aux termes employés lors des prochaines campagnes de communication. Dans le spot radio, il est indiqué : « Ton magasin d'accastillage les reprend gratuitement, sans obligation d'achat, et PYRÉO vient les collecter ». Cependant nous savons que ce n'est pas PYRÉO qui réalise ces actions mais bien des prestataires sélectionnés dans le cadre d'appels d'offres qui agissent pour le compte de PYRÉO.

Jennifer CORNET précise qu'elle en prend note pour les prochaines campagnes et notamment pour les campagnes écrites. En effet, dans le cadre d'un spot radio il est extrêmement difficile de pouvoir

apporter des précisions et le choix a donc été d'orienter principalement sur le geste de tri et de simplifier la suite du process.

Vote

Les membres du CPP n'ajoutent pas d'autres éléments à ceux présentés et n'émettent pas de réserves particulières, le plan de communication 2024 est validé à l'unanimité.

Etapes 2024

Jennifer CORNET présente les principales étapes 2024 à venir

Autocontrôle de l'éco-organisme

L'autocontrôle de l'éco-organisme est finalisé : Le pourcentage de conformité au regard de l'ensemble des 68 points de contrôle est de 71%. Notons cependant qu'il y a un certain nombre de points qui sont « non applicables ». Le pourcentage de conformité au regard du total des points applicables est de 89%.

Seules les non-conformités sont présentées aux membres. Sont également présentés les réponses qui seront présentées au censeur dans le cadre du plan d'action nécessaire à la suite de cet audit :

🌀 PYRÉO n'a pas de représentant pour le collège des associations de protection de l'environnement et de protection des consommateurs au sein du comité des parties prenantes.

- Non-conformité avec moyens suffisants.
- Réponse : relance en juin des différentes associations.

🌀 Performance environnementale et modulation

Il y a un critère proposé pour l'éco-modulation par PYRÉO (introduction de 20% minimum de matière recyclée dans les produits) mais cela n'a pas fait l'objet d'étude ni d'estimation des performances pouvant être atteintes.

- Non-conformité avec moyens insuffisants.

Il n'y a pas de programme pluriannuel d'évolution.

- Non-conformité sans moyen mis en œuvre.

Il est rappelé que les adhérents de PYRÉO ne sont pas producteurs, ils sont importateurs.

Cependant Jennifer CORNET précise avoir pris des contacts avec les producteurs pour identifier les leviers d'éco-conception dans le sens le plus large (limiter l'utilisation des ressources, limiter les rebus,)

🌀 Recherche et développement

Pas d'action relatives à la R et D sur l'éco-conception notamment (ou traitement) en 2022 ou 2023 malgré une tentative avec un bureau de recherche.

La dernière étude : Réalisation de l'état des lieux des techniques existantes et des pistes d'évolution date de 2021.

- Non-conformité avec moyens insuffisants
- Réponse : Travaux en cours actuellement pour identifier des nouveaux types de centre de traitement.

Comité Technique Opérationnel

L'éco-organisme doit mettre en place un comité technique opérationnel associant des représentants d'opérateurs de gestion de DDS.

Ce comité doit assurer une concertation sur les exigences et standards techniques de gestion des déchets, examiner en tant que de besoin les évolutions à apporter à ces exigences ou standards et formuler des propositions pour la révision du document de stratégie. La composition et le mandat de ce comité doivent être présentés pour avis au comité des parties prenantes.

- Non-conformité sans moyen mis en œuvre
- Réponse : A mettre en place avant fin 2025 mais à ce jour les sujets restent à déterminer.

Information et sensibilisation

Informations auprès des collectivités.

En 2022 et 2023 : il y a eu moins de 3% du montant total des contributions financières perçues qui a été consacré aux actions de communication auprès des collectivités.

- Non-conformité avec moyens suffisants
- Réponse : Renforcer l'information auprès des différents relais (AMF/ Amorce / ANEL / Régions /CNR) pour rappeler la mise à disposition possible des documents PYRÉO.

Prochains marchés

Marché de collecte et de traitement

Les principes des procédures de passation des marchés de prévention et de gestion des déchets prévus au I et au II de l'article L. 541-10-6 sont identiques aux marchés signés pour la période 2022-2024 – Métropole, il n'y a pas de modification sur allotissement et grille d'attribution présentés lors de l'agrément.

Prévisionnel :

- Lancement du prochain AO : fin juin
- Réponses attendues : septembre
- Signature des contrats : décembre

 Etude gisement

Prises de contact pour réaliser une approche de ce que peut être une étude gisement dans notre domaine.

DROM COM

 Plan outre mer

- Validé par le ministère en mars suite à l'avis de la CIFREP
- Un bilan de mise en place des actions devra être réalisé en septembre 2025.

 Guadeloupe / Martinique

- « Dialogue compétitif » lancé en 2023.
- Rencontre des acteurs janvier 2024.
- Délai pour réception des offres 17 Avril 2024 – prolongé au 3 Mai 2024.
- Peu d'offres reçues.

 Réunion, Guyane, Saint-Martin

- Lancement dialogue compétitif – 1ere Phase réalisée.
- Réunion et Guyane : Echanges avec prestataires.
- St Martin : Echanges avec collectivité également.

 Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon

- Etudes permettant d'identifier les pratiques observées sur les territoires et de faire un bilan des points de ventes existants en 2024.

Vote

Les membres du CPP n'ajoutent pas d'autres éléments à ceux présentés et n'émettent pas de réserves particulières.

Questions diverses

Aucune remarque n'est émise par les participants au CPP.

Clôture du CPP PYRÉO à 12h00